



OREFQ

Le bulletin de l'Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications de **Lorraine**

É D I T O

Edito 1

Dossier :

Les observatoires des universités lorraines, état des lieux 2

L'OREFQ au quotidien 8

Brèves 8

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy
Tél : 03 83 98 37 37
Fax : 03.83.98.98.78
E-mail : contact@orefq.fr

Directeur de la publication :
Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :
Catherine FILPA
Fabienne JIMENEZ
René KRATZ
Marie-Laure ZORZIN

*L*e questionnement des rapports existant entre le monde de la formation (initiale et continue) et le monde de la production se renouvelle régulièrement. La Lorraine, avec certains de ses laboratoires universitaires en économie et sociologie, a fortement contribué à ouvrir la réflexion et à structurer de nouveaux objets de recherche dans ce qui est communément appelé "le champ de la formation et de l'emploi".

Parallèlement à ce foisonnement de travaux théoriques, des dispositifs d'observation se sont développés un peu partout, afin d'engager une réflexion commune à un grand nombre d'acteurs, sur des thèmes situés au cœur de la demande sociale. On y retrouve la question centrale des trajectoires suivies par les jeunes engagés dans des parcours universitaires ainsi que celle de leur insertion dans la vie active, à l'issue des études.

Aujourd'hui en Lorraine, à l'instar de ce qui se passe dans les autres régions françaises, les universités se sont dotées d'observatoires. Travaillant de manière autonome, ils ont en commun de mobiliser leurs moyens en priorité sur l'observation des conditions d'accès à l'emploi, autrement dit, sur ce qui se passe à la sortie du système. Mais il existe une certaine diversité dans les missions qu'ils remplissent.

Le présent bulletin dresse un état des lieux de ces structures encore peu connues, qui devraient accroître leurs activités dans les années à venir.

dossier

Les observatoires des universités en Lorraine, état des lieux

L'alternance de périodes de croissance et de périodes de crise économique, avec leur corollaire en terme de développement ou de contraction de l'emploi, nous oblige à réexaminer les dynamiques existant entre les systèmes économiques, sociaux, et éducatifs. Ce besoin de connaissance est sensible pour l'ensemble du système éducatif. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, dont il est question dans le présent article, les avancées réalisées n'en sont encore qu'à leur début.

Ce sont des politiques publiques volontaristes qui ont contribué à une amélioration progressive de notre connaissance des situations vécues par les jeunes pendant leur vie étudiante et à leur sortie des facultés.

PREMIÈRE PARTIE

Tentatives du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, de mettre en œuvre un dispositif d'observation systématique des cursus universitaires et des modalités d'insertion professionnelle des sortants de l'université

De tout temps, et de manière nette depuis que l'école est obligatoire, les pouvoirs publics se sont intéressés à l'efficacité des systèmes éducatifs qu'ils promouvaient et ont incité à la réalisation d'études approfondies. Les premiers travaux de recherche relevaient de disciplines aussi différentes que la psychologie différentielle, la sociologie de l'éducation, ou les sciences de l'éducation, et avaient pour objet l'analyse des facteurs infléchissant les trajectoires des enfants à l'école primaire, puis ensuite dans l'enseignement secondaire. Plus tard, en lien avec la prolongation de la scolarité et l'accueil massif des jeunes dans l'enseignement supérieur, des préoccupations similaires ont émergé pour les universités. C'est donc d'abord le fonctionnement interne du système qui a fait l'objet d'investissements particuliers. Pendant ce temps, à mesure que s'aggravaient les problèmes de chômage, la problématique de l'insertion des anciens élèves ou étudiants s'est elle aussi hissée jusqu'au devant de la scène. Aujourd'hui, la demande sociale s'exprime avec vigueur autour de ces questions touchant à l'éducation et à l'entrée dans la vie active. Et les attentes des acteurs les plus divers contraignent à améliorer constamment le dispositif d'information publique.

Les grandes orientations du programme d'information publique dans le domaine de l'éducation pour la période 1994-1998, mettaient l'accent sur la nécessité :

- d'améliorer l'information sur le système éducatif, et particulièrement sur l'enseignement supérieur
- de rénover le dispositif d'instruments de prévision et de simulation. Cet effort concernait principalement les prévisions de sortie de l'enseignement supérieur et celles sur les besoins en personnel enseignant
- et de développer les possibilités d'analyse et d'étude, notamment à travers des chantiers transversaux.¹

La connaissance du fonctionnement interne des universités

Dans l'enseignement supérieur, des progrès notables ont été réalisés dans la connaissance des flux d'étudiants à l'intérieur du système. On dispose depuis 1995 de données fiables sur les effectifs étudiants des établissements publics universitaires et leurs caractéristiques socio-démographiques (scolarité antérieure et en cours), ce qui permet d'étudier le déroulement des cursus individuels au sein d'une même université. L'information de base est recueillie à partir du dossier d'inscription rempli à l'université par l'étudiant (cf. encart n°1). Ces renseignements alimentent une démarche réflexive du système sur lui-même. Par exemple, des indicateurs de fonctionnement des premiers cycles universitaires sont désormais publiés et retournés vers les établissements dans une perspective d'évaluation interne, à l'image de ceux déjà publiés sur les lycées.

¹ Bilan du moyen terme 1994 - 1998, de la Formation " Education - Formation ", du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique).

Encart 1

Au moment de son inscription annuelle à l'université, l'étudiant remplit un dossier administratif qui consigne un grand nombre d'informations sur sa situation scolaire et sociale. Depuis longtemps existait le projet d'utiliser ces informations à des fins statistiques, ce qui nécessitait que l'on harmonise un tant soit peu les outils de collecte et de traitement des données sur l'ensemble des universités. Depuis 1995, c'est chose faite : le dispositif SISE [Système d'Information sur les Etudiants] autorise la remontée des informations de l'université vers le ministère chaque année, à la mi-janvier. Puis, après le 15 avril, les informations compilées redescendent du ministère au niveau régional, et sont disponibles sous forme d'une base de données notamment dans les services statistiques des académies. Les résultats portent sur les effectifs étudiants par :

- université, discipline, cycle et type de diplôme,
- sexe, âge, nationalité et catégorie socioprofessionnelle,
- origine scolaire, origine géographique et flux d'entrée.

Depuis peu, une enquête voisine basée sur un dispositif " SISE allégé " permet en outre de rajouter à la base de données les informations sur les effectifs des établissements privés d'enseignement universitaire. A partir de 2001, les résultats engloberont les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires, y compris Normale Sup.

Mais ces sources d'information ne permettent pas de cerner ce qui se passe à l'entrée dans la vie active pour les sortants de l'Université. On sait que l'insertion dans la vie active est fortement influencée par la conjoncture ; elle connaît des embellies ou au contraire des détériorations selon que le contexte économique est à la reprise d'activités ou à la morosité. Par ailleurs, et depuis maintenant plusieurs décennies, l'insertion n'est plus pensée en terme de " moment " mais en terme de " période ".

En effet, le moment renvoie à un espace de temps limité, considéré par rapport à un avant, (les études) et un après (le travail). Or ce passage d'un état à l'autre est un processus plus ou moins long. Aussi, la plupart des travaux sur l'entrée dans la vie active retiennent une phase d'insertion qui couvre les quatre, voire cinq années qui suivent la sortie du système éducatif.

C'est le cas pour l'enquête Emploi de l'INSEE, par exemple, ou encore pour les travaux de l'Observatoire des entrées dans la vie active du Céreq. Cette nécessité de mener l'observation de l'insertion professionnelle des jeunes sur une longue durée résulte de l'instabilité qui marque particulièrement cette phase de la vie professionnelle.

Si l'on ajoute à ces constats celui d'une variation de la durée et des

modalités de l'insertion selon les types de diplômes, on comprend la nécessité de disposer de données fines sur ce thème. En effet, les trajectoires sont très différenciées selon l'origine universitaire et sociale des jeunes.

L'interrogation sur l'insertion dans la vie active des anciens étudiants

En décembre 1995, le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, décide par arrêté de créer dans chaque établissement d'enseignement supérieur et au ministère, un traitement automatisé d'informations indirectement nominatives dénommé SESIPE (Système d'Enquêtes sur le Suivi de l'Insertion Professionnelle des Etudiants).²

Ce traitement a pour finalité de mettre à la disposition du ministère et des établissements des informations statistiques sur l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur. Il s'agit de mesurer l'efficacité des

² Cf. Arrêté du 21 décembre 1995, paru au J.O. du 30 décembre 1995, portant création d'une application nationale de traitement automatisé d'informations indirectement nominatives réalisée par la direction générale des enseignements supérieurs.

formations dispensées au regard de l'insertion professionnelle des étudiants, selon des critères croisés portant sur les catégories d'étudiants, les filières et les parcours de formation suivis. Enfin, la relation entre le niveau de formation atteint et les caractéristiques de l'entrée dans la vie active doit pouvoir être appréciée.

Curieusement, nous n'avons pas trouvé d'interlocuteur capable de nous renseigner sur les évolutions qui ont suivi la prise de cet arrêté pourtant explicite. Y a-t-il eu des applications concrètes ou l'arrêté est-il resté lettre morte ? Nous l'ignorons. Cependant, cette tentative du ministère d'organiser les services en charge de l'observation de l'insertion professionnelle des étudiants a sans doute contribué à préparer le terrain des futures contractualisations qui auront lieu ensuite entre le ministère et chaque université à propos des observatoires locaux.

En conclusion, il faut retenir :

- d'une part, que l'observation du système universitaire comporte une double facette (celle des trajectoires des jeunes à l'interne du système et celle de leur devenir immédiatement à leur sortie des facultés),

- et d'autre part, qu'au niveau national, l'information sur l'insertion dans la vie active des sortants de l'université aujourd'hui diffusée par des organismes comme le CEE (Centre d'étude sur l'emploi) ou le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) est d'autant plus précieuse que l'administration centrale n'est pas directement en charge de cette mission d'observation. Ce sont finalement des dispositifs locaux basés au niveau des établissements universitaires eux-mêmes qui viendront compléter l'existant. La Lorraine n'est pas en reste. Chacune de ses universités s'est ainsi dotée d'un observatoire.

SECONDE PARTIE

Impulsion donnée par le ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie pour la création d'observatoires locaux, dans le cadre de sa politique contractuelle

Après les premières tentatives de structuration de la mission d'observation que nous venons d'évoquer, le ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie décide de soutenir activement les initiatives prises par les universités pour observer les conditions de l'insertion des jeunes sortants. Dans le cadre de sa politique de contractualisation menée avec les établissements d'enseignement supérieur, pour la période 1996-2000, une première campagne est lancée qui soutient les projets des universités intéressées par cette mission de suivi de l'insertion professionnelle. La Lorraine répond favorablement à cette impulsion. C'est ainsi que naissent entre 1995 et 1996 les trois observatoires lorrains. Le plus ancien est celui de l'Université Henri Poincaré - Nancy 1, identifié par l'appellation MiSIPE (Mission de Suivi de l'Insertion Professionnelle Des Etudiants). L'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants de l'Université Nancy 2 est né un peu plus tard, en 1996. Mais il a repris et systématisé des enquêtes d'insertion qui existaient déjà antérieurement.³

³ Toutes les enquêtes d'insertion ne sont cependant pas encore centralisées à l'Observatoire de l'Université Nancy 2. En effet, le GREFIGE (Groupe de Recherche en Economie Financière et en Gestion des Entreprises) basé au Pôle Lorrain de Gestion de Nancy poursuit des travaux sur le devenir des anciens étudiants inscrits dans les filières du Pôle de Gestion - ICN (Institut Commercial de Nancy - IAE (Institut d'Administration des Entreprises) - UFR Mathématiques et Informatique. Citons quelques exemples d'enquêtes parues en 1999 sur le devenir des anciens étudiants de : DESS Audit et Conception des systèmes d'information, DESS Design et qualité, DESS Marketing et gestion commerciale de produits, etc... Les enquêtes portent le plus souvent sur les trois ou quatre dernières promotions. Pour en savoir plus, il est possible de contacter M. Jacques LALLEMENT, au GREFIGE. Téléphone 03 83 39 63 94. E-mail : jacques.lallement@plg.univ-nancy2.fr

Enfin, la structure la plus récente est celle de la jeune Université de Metz, l'Observatoire des études et de l'insertion créé en septembre de la même année (cf. tableau synoptique sur les trois observatoires).

Conditions de fonctionnement des observatoires lorrains

Du fait de l'autonomie des universités, les conditions de fonctionnement des observatoires et la nature des travaux réalisés peuvent varier fortement d'une université à l'autre. En revanche, sur le plan des conditions de financement, il existe une certaine communauté. Les structures lorraines, comme cela a déjà été évoqué, sont nées dans le cadre de contrats quadriennaux d'établissement passés entre chacune des universités et le ministère. Or, ces contrats prennent en charge les surcoûts occasionnés (hors masse salariale) par des projets qui n'entrent pas dans le fonctionnement habituel des établissements couverts par une dotation globale. Et il n'y a pas en principe de reconduction des dotations sur projets d'un contrat à l'autre. Aujourd'hui, les universités lorraines sont donc confrontées à cette nécessité de penser les conditions de la pérennisation de leur observatoire.

Du côté des différences entre les structures, on trouve des originalités en matière de missions générales. Tantôt seule la mission d'observation de l'insertion est mise en œuvre comme à Nancy 1 et à Nancy 2, tantôt elle est couplée avec la mission d'accompagnement individuel des étudiants en vue de leur insertion comme à Metz. Dans ces deux derniers cas, on note également un fort investissement sur l'observation du fonctionnement interne de l'appareil. Il pourrait être intéressant d'examiner l'impact de telle ou telle configuration sur l'usage des données issues de l'observation dans le cadre de pratiques d'orientation des étudiants. Mais il nous faudra attendre d'avoir un peu plus de recul pour cela.

En matière de structure de pilotage et de concertation, trois modalités différentes ont été retenues : un comité de pilotage à Nancy 1, un comité scientifique à Metz, une liaison directe avec la Présidence de l'Université à Nancy 2. Les procédures de saisine des observatoires ne sont pas encore stabilisées. On constate que les programmes de travail sont élaborés en majorité à partir de demandes émanant de la Présidence des universités, des départements eux-mêmes, ou des services d'orientation. Il est possible que d'autres types de donneurs d'ordre puissent progressivement apparaître.

Les productions elles-mêmes consistent en études qui peuvent être très poussées sur des filières ou des populations cibles sans perspective de renouvellement annuel, ou au contraire en observations reconduites chaque année mais sur le devenir des jeunes diplômés exclusivement.

Les choix opérés résultent en grande partie de la faiblesse des moyens humains mobilisables : 1 seul(e) chargé(e) d'études travaillant à temps plein affecté(e) à la conduite de ces travaux sur l'insertion au sein des observatoires de l'Université de Nancy 1 et de Metz, 2 chargés d'études ne représentant toutefois que 1,5 ETP (équivalents temps plein) à l'Université Nancy 2.

A Metz, pour compenser cette faiblesse de moyens propres, l'observatoire associe les services administratifs des différents départements de l'université pour un appui logistique, notamment lors d'enquêtes postales. Certaines méthodologies d'enquête font également l'objet d'un peaufinage dans le cadre de projets tutorés menés par les étudiants du département STID (statistiques et traitement informatique de données) de l'IUT, ainsi que dans le cadre des mémoires de maîtrise d'étudiants de sociologie.

Situations différenciées également pour la diffusion des travaux. Dans tel cas, les productions prennent la forme de rapports d'enquête et de résumés de ces rapports diffusés en

priorité aux responsables institutionnels de l'Université ; dans tel autre, elles sortent sous la forme de brochures diffusables à l'extérieur, à un cercle étendu d'acteurs. Ces modalités de diffusion varient selon le commanditaire et la nature de la commande, selon l'existence ou l'inexistence de circuits de diffusion structurés, et enfin selon les budgets alloués à la publication.

Autant de structurations possibles que de définitions de l'autonomie

Les deux tiers des universités françaises sont aujourd'hui dotés d'une mission d'observation, ce qui représente environ 60 observatoires. Chacun a probablement opté pour un modèle de fonctionnement différent. Jusqu'où une université cède de son autonomie lorsqu'elle s'associe à d'autres universités, voire à des institutions extérieures ? Voilà une question à laquelle nous nous garderons de répondre ici. Signalons simplement le cas de Lille ou celui de Lyon, pour rendre compte de l'univers des possibles. Dans le Nord-Pas-de-Calais, on trouve un Observatoire Régional des Études Supérieures rattaché au Pôle Universitaire Européen Lille Nord Pas-de-Calais. Cette structure régionale travaille en réseau avec chacun des quatre observatoires locaux d'établissements (universités de Lille I, de Lille III, d'Artois et du Littoral Côte d'Opale) ainsi qu'avec les missions d'insertion des Universités de Lille II et de Valenciennes. Mais il réalise aussi des travaux propres, d'envergure régionale.

En Rhône-Alpes, les Universités sont allées plus loin en déléguant une part importante de leur mission d'observation à une structure d'envergure, l'OURIP⁴ (l'Observatoire Universitaire Régional de l'Insertion Professionnelle).

L'OURIP rassemble dans une unique structure huit universités (Lyon I, Lyon II, Lyon III, Saint-Etienne, Grenoble I, Grenoble II, Grenoble III, et Chambéry) mais aussi des partenaires extérieurs comme le Conseil Régional de Rhône-Alpes, les Rectorats de Grenoble et Lyon, l'OREFRA⁵ et le Céreq.

Les enjeux de la professionnalisation des structures d'observation

Le critère de performance en terme de placement des jeunes sortis de l'université est de plus en plus souvent associé à d'autres critères lors de l'examen des demandes d'habilitation des diplômes. En ce sens, il y aurait un enjeu d'évaluation des formations dispensées à travers l'observation de l'insertion des sortants de l'université. Il est donc important que les travaux soient réalisés par des professionnels capables de fiabiliser progressivement les enquêtes et de confronter les données propres à chaque établissement avec celles publiées par d'autres organismes à vocation nationale.

⁴ Site de l'OURIP : www.upmf-grenoble.fr/ourip

⁵ L'homologue de l'OREFQ en région Rhône-Alpes

Les établissements eux-mêmes ont besoin de ces renseignements pour étayer leurs choix stratégiques. Car les dynamiques liant l'appareil éducatif à l'appareil productif se transforment avec le temps, au rythme des évolutions des qualifications dues à de multiples facteurs (tertiarisation des emplois, introduction à tous les niveaux de l'entreprise des technologies de l'information et de la communication, nouvelles organisations de travail, augmentation des activités féminines, etc...).

Université Henri Poincaré - Nancy I	Université Nancy 2	Université de Metz
Coordonnées de l'Observatoire		
Mission Suivi de l'Insertion Professionnelle des Etudiants Domaine scientifique Victor Grignard BP 239 54 506 Vandoeuvre Cedex Téléphone : 03 83 91 27 23 Télécopie : 03 83 91 23 42	Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants 23, bd Albert 1er BP 3397 54 015 Nancy Cedex Téléphone : 03 83 96 84 26 ou 03 83 96 84 27	Observatoire des études et de l'insertion Ile du saulcy BP 80 794 57 012 Metz Cedex 1 Téléphone : 03 87 54 70 22 ou 03 87 54 70 20
Nom du responsable		
M. Rolland TABOURIN E-mail : tabourin@ciril.fr	M. Herbert NÉRY E-mail : Herbert.NERY@univ-nancy2.fr	M. Gérard SAUTRÉ E-mail : sautre@esm.univ-metz.fr
Nom du (des) chargé(s) d'études		
Idem Secrétaire : X...	Mlle Stéphanie LAPREVOTTE E-mail : Slaprevo@clsh.univ-nancy2.fr M. Maurice RAUSCH E-mail : Rausch@droit-eco.univ-nancy2.fr	Mme Martine TISSOT (Chargée d'études) E-mail : tissot@hermes.univ-metz.fr M. Philippe GANIER (Chargé d'insertion) E-mail : ganier@hermes.univ-metz.fr
Date de création		
Avril 1995	1996	Septembre 1996
Nature juridique		
Service commun de l'Université Henri Poincaré - Nancy I	Service commun d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université Nancy 2 - AIDE (Accueil Information Des Etudiants)	Service commun de l'Université - Service d'information, d'orientation et d'aide au placement de l'Université de Metz (SIOPUM)
Pilotage		
Existence d'un comité de pilotage Composé de 15 membres : 11 au titre du Bureau du CEVU (Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire), 4 autres représentants de diverses instances de l'Université	Pas de comité de pilotage ou de comité scientifique	Existence d'un comité scientifique Composé de 45 membres : 35 sont des professionnels de l'Université occupant des fonctions diversifiées, 10 sont des personnalités extérieures (entreprises, service public de l'emploi, recruteurs, observatoires régionaux dont l'OREFQ).
Missions générales		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concevoir et réaliser des enquêtes de suivi des étudiants à l'issue des formations développées par l'Université Henri Poincaré - Nancy I ✓ Assurer une fonction de veille dans le champ de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ✓ Valoriser les travaux et les compétences de la mission à travers : <ul style="list-style-type: none"> - Des participations à des groupes de réflexion internes et externes - Des interventions auprès des enseignants du supérieur et du secondaire, d'associations étudiantes, de stagiaires de la formation continue... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des enquêtes auprès des diplômés de 2ème et 3ème cycle des filières de l'Université Nancy 2. L'objectif est de mesurer de manière régulière l'évolution des caractéristiques de leur insertion professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser le devenir universitaire et professionnel des étudiants par la mise en œuvre d'enquêtes et d'études (information des étudiants et des enseignants sur les statistiques de succès dans les différentes filières et sur les perspectives d'insertion professionnelle) ✓ Créer des réseaux efficaces en vue de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ou non, et la connaissance de l'entreprise en s'appuyant sur : <ul style="list-style-type: none"> - Des échanges d'informations, de méthodes et d'outils avec l'ANPE, l'APEC, la CCI, la Chambre de métiers de la Moselle, des entreprises... - La mise en place de banques de données, en particulier sur les stages en entreprise, la réalisation de forums étudiants / entreprises - La visite d'entreprises

Origine des financements

Budget de l'Université : environ 70KF/ an, hors masse salariale

Budget de l'Université : environ 70KF/ an, hors masse salariale

Budget de l'Université : environ 70KF/ an, hors masse salariale

Principales publications

Rapports d'enquêtes sur le devenir des diplômés diffusés à l'interne de l'Université, sous couvert de la Présidence. Les dates de livraison figurent entre parenthèses.

- ✓ Diplômés des 2nd et 3ème cycle d'UFR Sciences et techniques de la matière et des procédés. Promotion 93/94 (février 96)
- ✓ DESS de toutes les spécialités. Promotion 92/93 (décembre 96)
- ✓ DESS de toutes les spécialités. Promotion 93/94 (janvier 97)
- ✓ Diplômes d'ingénieur ESIAL, ENSTIB, ESSTIN. Promotion 94/95 (avril 1997)
- ✓ Ingénieurs technologues de toutes les spécialités. Promotions 93/94 et 94/95 (octobre 97)
- ✓ IUP de Génie électrique et informatique industrielle. Promotions 94/95 et 95/96 (décembre 97)
- ✓ Doctorat de l'Université pour toutes les spécialités de formation. Promotions 95 et 96 (avril 98)
- ✓ DEA de toutes les spécialités. Promotions 95/96 et 96/97 (novembre 98)
- ✓ Maîtrises toutes spécialités obtenues par les étudiants de la promotion 96/97 non réinscrits en 97/98 (novembre 99)
- ✓ DESS toutes les spécialités. Promotion 96/97 (mars 2000)

Productions sur papier diffusées à l'interne de l'Université et à l'externe, à de nombreux acteurs de l'emploi et de la formation (structures d'orientation, réseau consulaire, élus politiques du Conseil régional et des Conseils généraux, presse régionale et nationale, Missions locales, DDTEFP, APEC, ANPE, cabinets de recrutement, maires des villes importantes, etc...).

Enquêtes sur le devenir des diplômés de :

- ✓ Maîtrise d'AES sortis en 1991 et 1992 (avril 96)
- ✓ Maîtrise, DEA et DESS de Droit et de Psychologie, sortis en 1992 (avril 96)
- ✓ Maîtrise de Sciences économiques sortis en 1992 (avril 96)
- ✓ Maîtrise d'AES, de Droit, de Psychologie et de Sciences économiques sortis en 1993 (avril 99)
- ✓ Licence et maîtrise d'Histoire sortis en 1992 + Licence d'Histoire et de Sciences de l'éducation sortis en 1993 + licence de Sciences de l'éducation sortis en 1992 (avril 99)
- ✓ Maîtrise d'AES, de Cinéma et audiovisuel, de Droit, d'Histoire, de Psychologie, de Sciences de l'éducation, sortis en 1994 (avril 2000)
- ✓ Licence de Géographie, de Langues, de Lettres, Sciences du langage et Sociologie sortis en 1993 (avril 2000)
- ✓ Maîtrise de Géographie, de Langues, de Lettres, Sciences du langage et Sociologie sortis en 1994 (avril 2000)

Résultats d'enquêtes présentés au Comité scientifique de l'Observatoire et diffusés à l'interne de l'Université de Metz (Présidence, Conseils, Filières concernées). Un fond documentaire est mis à disposition des étudiants au SIOPUM.

- ✓ Devenir des Maîtrise LEA : Promotions 96/97 et 97/98 (mars 99)
Promotions 97/98 et 98/99 (mars 2000)
Promotions de 1989 à 1994 (mars 2000)
- ✓ Motivation des 1ères années LEA : Promotion 98/99 (mars 99)
- ✓ Devenir des DUT : Promotion 97/98 (septembre 99)
- ✓ Devenir des IUP (GMP, GSI, Sciences de gestion et InfoCom) : Promotions 94/95 et 95/96 (octobre 98)
- ✓ Devenir des diplômés de la filière InfoCom : Toutes les promotions (juin 99)
- ✓ Caractéristiques des étudiants messins : Inscrits en 97/98 (avril 2000)

Travaux en cours

- ✓ Enquête sur les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant créé ou repris une entreprise en 1998 en France ; 2 500 personnes sont concernées par cette opération. Cette enquête est menée dans le cadre d'un partenariat entre l'INSEE Lorraine et un consortium universitaire, avec comme parties prenantes les universités de Grenoble I, Paris XI, Strasbourg I, dont la coordination et la représentation sont assurées par l'UHP Nancy I (rendu prévu pour fin 2001).
- ✓ Enquête sur deux promotions (années 1998 et 1999) de titulaires d'un doctorat en pharmacie obtenu à la faculté des Sciences pharmaceutiques et biologiques de l'UHP Nancy I (rendu prévu courant 1er semestre 2001).

Livraison attendue pour le 1er trimestre 2001 des enquêtes suivantes :

- ✓ Enquête sur les diplômés de Maîtrise de toutes les spécialités y compris Philosophie, sortis en 1995.
- ✓ Enquête sur le devenir des diplômés de Licence de Géographie, Langues, Lettres, Sciences du langage, Sociologie et Philosophie sortis en 1995
- ✓ Enquête sur le devenir des diplômés de DESS d'Information et communication sortis en 1995.

- ✓ Devenir des DUT : Promotion 98/99 (septembre 2000)
- ✓ Devenir des IUP (GMP, GSI, Sciences de gestion et InfoCom) : Promotions 97/98 et 98/99 (juin 2000)
- ✓ Devenir des Maîtrises de Psychologie, Sociologie, Droit public et privé, Arts du spectacle, Chimie, Biologie et mathématiques : Promotions de 1994/95 à 1998/99 (septembre 2000)
- ✓ Difficultés économiques des étudiants inscrits en 3ème cycle : Promotion 1999/2000 (septembre 2000)

L'OREFQ au quotidien

Changement de Commissaire du Gouvernement

M. Christian LAROCHE a quitté la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) pour réintégrer la Direction Générale de l'ANPE, institution dont il est salarié, mettant ainsi un terme à ses fonctions de Commissaire du Gouvernement du GIP OREFQ.

Depuis le 2 mai 2000, lui succède M. Henri MARICHEZ, Chargé de mission à la DGEFP.

Au sein de la mission " Action territoriale ", M. MARICHEZ suit plus spécifiquement la mise en place des politiques territoriales dans les régions de l'est de la France.

L'équipe des permanents de l'OREFQ se renforce

Compte tenu de la montée en charge de l'Observatoire ces dernières années, et des évolutions dans les pratiques professionnelles résultant de la généralisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il paraissait nécessaire de doter l'équipe de l'OREFQ de nouvelles compétences. C'est chose faite, grâce à l'arrivée de Mlle Marie-Laure ZORZIN, en qualité de Chargée du traitement informatique de données. Il s'agit de son premier emploi. Elle a suivi avec succès des études dans différentes disciplines : en Statistique et traitement informatique de données d'abord, puis en Sciences sociales et enfin, en Aménagement du territoire. Gageons que cette pluridisciplinarité constituera une précieuse ressource pour le collectif de travail qu'est l'OREFQ. A ce jour, l'équipe compte quatre personnes travaillant à temps plein.

Dernière livraison des Cahiers du GREE :

" L'expérience professionnelle, sa définition, son acquisition et son utilisation " (n° 13 - avril 2000)

Nous utilisons les uns et les autres la notion d'expérience pour évoquer ce qui se passe au cours de l'exercice d'une activité ou plus largement lorsque nous sommes confrontés à une situation existentielle. La fréquence de l'usage de ce mot pourrait laisser croire à une relative univocité. Mais il n'en est rien. Deux auteurs, Benoît GRASSER et José ROSE, viennent de se livrer à une exploration des multiples acceptions de ce vocable. Dans un premier temps, ils proposent une analyse des définitions et des mesures de l'expérience. Puis, ils examinent les conditions d'acquisition de l'expérience, et en particulier les liens de l'expérience avec la formation. Enfin, la réflexion se porte sur le rôle de l'expérience dans l'efficacité productive.

Il ressort de leurs travaux que l'expérience n'est pas le résidu automatique du temps qui passe, mais le résultat d'une pratique intentionnelle et accompagnée. Ses rapports avec la formation initiale sont contradictoires. Tantôt il y a complémentarité, tantôt il y a substitution de l'une à l'autre. Enfin, l'expérience bâtie dans un contexte de production économique joue elle-même un rôle important dans les performances du travail. Ainsi l'expérience des travailleurs constitue un important facteur de productivité. Elle intervient dans les fonctions de coordination des actes de travail et apparaît comme une ressource pour l'innovation.

Pour tout renseignement, s'adresser au Centre de documentation du GREE : Mme Colette LUC
Téléphone : 03 83 96 70 80

Colloque "Entrepreneuriat immigrés : facteur d'intégration" organisé par ALEXIS et le FAS de Lorraine le 23 juin 2000 :

Le travail est un facteur clef de l'intégration sociale, et il est encore aujourd'hui d'une importance fondamentale. On sait que les populations immigrées ou issues de l'immigration se heurtent très souvent à des difficultés d'accès à l'emploi. Mais on parle moins fréquemment des réussites liées à des initiatives personnelles dans ce domaine. D'où l'intérêt de cette manifestation organisée par ALEXIS (atelier lorrain pour l'expérimentation et l'innovation sociale) et le FAS (fonds d'action sociale) de Lorraine.

A partir de l'analyse des environnements de différentes régions européennes (Lombardie, Sicile, Andalousie, Lorraine) et d'exemples de parcours de création d'activités, il s'agira de réfléchir aux spécificités de la création d'entreprise par les populations immigrées. Quels éléments de la démarche entrepreneuriale constituent des facteurs d'intégration ? La création d'entreprise par des populations immigrées s'inscrit-elle dans un cadre général ou spécifique ? Convient-il d'adapter les formes d'accompagnement lorsque les porteurs de projet sont immigrés ou issus de l'immigration ? Quelles modalités de financement peut-on trouver ? Quelles sont les actions et perspectives d'intervention du FAS de Lorraine en lien avec cette problématique ? Toutes ces questions seront posées et débattues au cours de cette rencontre à laquelle sont conviés, outre des représentants des institutions organisatrices, des créateurs d'entreprises et des enseignants de l'Université de Metz.

Contact : Mme Sylvia COLLIN
ALEXIS 133 avenue André Malraux
54600 Villers-les-Nancy
Téléphone : 03 83 92 30 70